

Proposition de symposium

La nouvelle laïcité entreprise de stigmatisation et d'assignation ?

Responsables du symposium :

Francine Nyambek Mebenga, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation à l'UPEC, INSPE de Créteil, LIRTES

Fanny Gallo, maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'UPEC, INSPE de Créteil, CRHEC

Julien Garric, enseignant à AMU, INSPE d'Aix-Marseille, chercheur associé à l'IREMAM

En interdisant le port de signes ostensibles au sein de l'école républicaine, la loi du 15 mars 2004 a accompagné l'émergence en France d'une nouvelle laïcité (Lorcerie et Guimond, 2021). Dans un contexte marqué par des débats récurrents autour de l'islam, la peur du communautarisme (Obin, 2020) et la lutte contre la radicalisation, l'école a été progressivement investie d'un rôle majeur dans la défense de la laïcité. Délaissant une laïcité qui esquive (Debray, 2002), elle est devenue le lieu principal de la promotion des valeurs de la république, à travers plusieurs initiatives et dispositifs (vademecum laïcité à l'école, Conseil des sages de la laïcité, équipes académiques valeurs de la république, référent laïcité dans chaque établissement etc.) mis en place depuis les attentats de Charlie Hebdo en janvier 2015. L'application stricte de la laïcité dans les établissements scolaires a focalisé l'attention du personnel sur les risques des pratiques religieuses réelles ou supposées des élèves perçues comme des atteintes aux valeurs de l'École.

Prolongeant ces Instructions officielles où coexistent une laïcité qui permet et une laïcité qui interdit, l'enseignement de la laïcité a été réorganisé et intégré à l'Enseignement Moral Civique (EMC), tandis que les lieux de formation des enseignant-e-s et des CPE (ESPE puis INSPE) ont été enjoins à proposer des formations sur ces questions. La réforme de la formation initiale introduit une nouvelle épreuve orale dans tous les oraux des concours de recrutement, visant à « apprécier l'aptitude du candidat à s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité ». Après l'assassinat de Samuel Paty à l'automne 2020, le ministère de l'Éducation Nationale a encore renforcé ce dispositif de formation en prescrivant dès la rentrée 2021 dans tous les INSPE un module dédié à la laïcité sur la base d'un référentiel commun, et en lançant une campagne de communication destinée au grand public et aux élèves, par l'intermédiaire d'affiches affirmant : « c'est ça la laïcité ». Cette campagne a donné lieu à de nombreuses critiques de la part des organisations syndicales et associatives relevant de l'éducation nationale, certaines d'entre elles dénonçant la confusion du principe de la laïcité et le « dévoiement raciste » de ladite campagne.

En croisant les regards d'enseignant-e-s-chercheur-e-s de plusieurs INSPE de France, ce symposium ambitionne d'analyser les enjeux de cette campagne, sa réception par les étudiant-e-s et les enseignant-e-s en formation dans ces structures. Quelles réactions a-t-elle suscité, comment les interpréter ? Au-delà de ce moment particulier, il s'agit en outre de faire le point sur ce que recouvre la notion de laïcité dans les INSPE, à partir d'une enquête par questionnaire, complétée par des enquêtes qualitatives.

Références bibliographiques

Debray, R. (2002). L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque. Odile Jacob

Lorcerie, F, Guimond, S. (2021). Former à la laïcité : pour une approche procédurale, in. Françoise Lorcerie. *Éducation et diversité : Les fondamentaux de l'action*, PUR, Res publica,

Obin, J.P. (2020). Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école, Hermann

Dénoncer l'instrumentalisation raciste de la laïcité dans les INSPE et dans l'Education Nationale ?

Francine Nyambek Mebenga, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation à l'UPEC, INSPE de Créteil, LIRTES

Fanny Gallo, maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'UPEC, INSPE de Créteil, CRHEC

Contrairement au résultat escompté, la campagne « C'est ça, la laïcité » lancée à la rentrée 2021 par l'éducation nationale, a finalement fait « flop »¹. Si l'ambition annoncée consistait à « parler de la laïcité dans ses aspects les plus fédérateurs » (MEN, 2021)², cette campagne d'affichages a plutôt suscité d'importantes critiques au sein de la communauté éducative. Nombreuses sont en effet les organisations syndicales de l'Education Nationale à s'être exprimées pour s'y opposer, de même que des structures regroupant des parents d'élèves ou de lutte contre le racisme. Relevons parmi les critiques les plus vives, la dénonciation des messages subliminaux véhiculés par des affiches associant insidieusement religions, couleurs de peaux et origines géographiques supposées. Outre le sentiment que cette campagne aura contribué à alimenter de fausses idées sur la laïcité (Baubérot, 2014, Cadène, 2020), ou encore nourri les zones grises du principe de la laïcité (Calvès, 2018) tout en complexifiant au passage sa mise en œuvre pédagogique, ces acteurs et actrices de l'éducation ont plus généralement dénoncé une entreprise de stigmatisation et d'assignation racialisante que cette communication se propose d'interroger.

Assiste-t-on à une instrumentalisation raciste de la laïcité par l'éducation nationale à travers cette campagne et quels en sont les ressorts ? Si oui, dans quelle mesure sa réception donnerait-elle à voir la montée en puissance d'un discours dénonçant vivement une telle instrumentalisation, dans les INSPE et dans les structures dont se dotent les acteurs et actrices de l'Education Nationale ? Nous tenterons d'y répondre à partir de données issues de 2 recherches en cours. La première consiste en une enquête par questionnaire sur la laïcité, réalisée dans plusieurs INSPE de France. Celle-ci est enrichie par l'analyse de communiqués et débats internes produits au sein de plusieurs organisations syndicales, saisis par l'intermédiaire d'une enquête qualitative par entretiens semi-directifs, menés auprès de ces professionnels.

Références bibliographiques

Baubérot, J. (2014). La laïcité falsifiée. Paris : La Découverte

Cadène N. (2020). En finir avec les fausses idées de la laïcité. Préface J. L. Bianco. Paris : L'Atelier

Calvès G. (2018). Territoires disputés de la laïcité. 44 questions (plus ou moins épineuses). Paris : PUF

Sitographie

Campagne « laïcité » de Blanquer : un flop et des affiches à la poubelle, par Borel P., Médiapart, 1^{er} octobre 2021,

<https://www.mediapart.fr/journal/france/011021/campagne-laicite-de-blanquer-un-flop-et-des-affiches-la-poubelle>

"A l'école, au collège ou au lycée, on gagne tous à respecter la laïcité", Ministère de l'éducation nationale, 30 août 2021, Cf. site Eduscol <https://www.education.gouv.fr/lancement-d-une-campagne-nationale-de-promotion-de-la-laicite-l-ecole-324737>

¹ Borel Prisca. Campagne « laïcité » de Blanquer : un flop et des affiches à la poubelle, 1^{er} octobre 2021,

<https://www.mediapart.fr/journal/france/011021/campagne-laicite-de-blanquer-un-flop-et-des-affiches-la-poubelle>

² Ministère de l'éducation nationale. "A l'école, au collège ou au lycée, on gagne tous à respecter la laïcité", 30 août 2021, Cf. site Eduscol <https://www.education.gouv.fr/lancement-d-une-campagne-nationale-de-promotion-de-la-laicite-l-ecole-324737>

Dénoncer l'instrumentalisation raciste de la laïcité dans les INSPE et dans l'Education Nationale ?

Francine Nyambek Mebenga, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation à l'UPEC, INSPE de Créteil, LIRTES

Fanny Gallo, maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'UPEC, INSPE de Créteil, CRHEC

Contrairement au résultat escompté, la campagne « C'est ça, la laïcité » lancée à la rentrée 2021 par l'éducation nationale, a finalement fait « flop »³. Si l'ambition annoncée consistait à « parler de la laïcité dans ses aspects les plus fédérateurs » (MEN, 2021)⁴, cette campagne d'affichages a plutôt suscité d'importantes critiques au sein de la communauté éducative. Nombreuses sont en effet les organisations syndicales de l'Education Nationale à s'être exprimées pour s'y opposer, de même que des structures regroupant des parents d'élèves ou de lutte contre le racisme. Relevons parmi les critiques les plus vives, la dénonciation des messages subliminaux véhiculés par des affiches associant insidieusement religions, couleurs de peaux et origines géographiques supposées. Outre le sentiment que cette campagne aura contribué à alimenter de fausses idées sur la laïcité (Baubérot, 2014, Cadène, 2020), ou encore nourri les zones grises du principe de la laïcité (Calvès, 2018) tout en complexifiant au passage sa mise en œuvre pédagogique, ces acteurs et actrices de l'éducation ont plus généralement dénoncé une entreprise de stigmatisation et d'assignation racialisante que cette communication se propose d'interroger.

Assiste-t-on à une instrumentalisation raciste de la laïcité par l'éducation nationale à travers cette campagne et quels en sont les ressorts ? Si oui, dans quelle mesure sa réception donnerait-elle à voir la montée en puissance d'un discours dénonçant vivement une telle instrumentalisation, dans les INSPE et dans les structures dont se dotent les acteurs et actrices de l'Education Nationale ? Nous tenterons d'y répondre à partir de données issues de 2 recherches en cours. La première consiste en une enquête par questionnaire sur la laïcité, réalisée dans plusieurs INSPE de France. Celle-ci est enrichie par l'analyse de communiqués et débats internes produits au sein de plusieurs organisations syndicales, saisis par l'intermédiaire d'une enquête qualitative par entretiens semi-directifs, menés auprès de ces professionnels.

Références bibliographiques

Baubérot, J. (2014). La laïcité falsifiée. Paris : La Découverte

Cadène N. (2020). En finir avec les fausses idées de la laïcité. Préface J. L. Bianco. Paris : L'Atelier

Calvès G. (2018). Territoires disputés de la laïcité. 44 questions (plus ou moins épineuses). Paris : PUF

Sitographie

Campagne « laïcité » de Blanquer : un flop et des affiches à la poubelle, par Borel P., Médiapart, 1^{er} octobre 2021,

<https://www.mediapart.fr/journal/france/011021/campagne-laicite-de-blanquer-un-flop-et-des-affiches-la-poubelle>

"A l'école, au collège ou au lycée, on gagne tous à respecter la laïcité", Ministère de l'éducation nationale, 30 août 2021, Cf. site Eduscol <https://www.education.gouv.fr/lancement-d-une-campagne-nationale-de-promotion-de-la-laicite-l-ecole-324737>

³ Borel Prisca. Campagne « laïcité » de Blanquer : un flop et des affiches à la poubelle, 1^{er} octobre 2021,

<https://www.mediapart.fr/journal/france/011021/campagne-laicite-de-blanquer-un-flop-et-des-affiches-la-poubelle>

⁴ Ministère de l'éducation nationale. "A l'école, au collège ou au lycée, on gagne tous à respecter la laïcité", 30 août 2021, Cf. site Eduscol <https://www.education.gouv.fr/lancement-d-une-campagne-nationale-de-promotion-de-la-laicite-l-ecole-324737>

Brouillages dans la laïcité. Le cas français

Françoise Lorcerie, Directrice de recherches émérite au CNRS, Aix-Marseille Université

Argument

Avec l'abandon en 1984 du projet de « grand service public unifié de l'éducation nationale », le combat laïque qui s'était construit jusque là autour de l'école s'efface de la scène publique ou tente de se redéfinir. La Ligue de l'enseignement, qui est en quelque sorte la marraine de la philosophie laïque en France, se met alors à travailler sur l'enjeu de l'inclusion de l'islam et des musulmans et va réactiver la portée philosophique de la laïcité comme « éthique de l'altérité » dans son congrès de juillet 1989 (bicentenaire de la Révolution) (Martin, 2016).

Mais plus visibles sont les intellectuels qui, réagissant négativement à l'avis du Conseil d'Etat en novembre 1989, vont réaffirmer la philosophie rationaliste de la laïcité et exiger l'effacement des signes d'islam à l'école et dans l'espace commun. Les mouvements politiques de droite ont la même exigence, au nom de la tradition française, tandis que les partis de gauche se divisent et, en tout état de cause, n'appuient pas l'approche inclusive que défendent les grandes associations de défense des droits de la personne.

La loi du 15 mars 2004, qui interdit aux élèves le port de signes et tenues par lesquels ils manifestent ostensiblement leur religion, accrédite la vision prohibitionniste autant qu'il est possible (la Convention européenne des droits de l'homme limite sérieusement les marges de liberté des Etats en la matière). Sa circulaire d'application entrouvre cependant une perspective de reconnaissance dans le sens des premiers (Lorcerie, 2021). La Charte de la laïcité de 2013 pratique le même équilibre précaire.

Il en résulte aujourd'hui, en ce qui concerne les agents scolaires, une situation que l'on peut décrire en trois points :

D'abord, l'effacement de la visibilité de la religiosité musulmane à l'école. La loi est appliquée. Des escarmouches peuvent avoir lieu relatives aux vêtements, aux absences, etc., mais l'interdit des signes est constamment rappelé et il n'est pas vraiment contesté (c'est ce que les acteurs appellent « appliquer la laïcité »).

Deuxième point, le foulard islamique se voit dans les rues, le commerce halal se développe. Cela nourrit la polémique sur « les territoires conquis de l'islamisme » (Rougier 2020) et est présenté, au prisme de la loi de 2004 surinterprétée, comme des « atteintes à la laïcité ». Selon le droit, c'est au contraire une liberté protégée, la Charte de la laïcité le rappelle. La polémique, les tensions sur l'interprétation de ces faits sont très présentes dans la sphère médiatique. La position du ministre actuel à cet égard est pour le moins ambiguë.

Troisième point, on note dans le monde scolaire une lassitude par rapport à ces tensions, et dernièrement se fait jour une inflexion culturelle. Jusqu'aux années 2010, la vision orthodoxe enseignée dans les institutions de formation était la vision rationaliste de la laïcité promouvant « l'idéal laïque » d'émancipation des esprits (Pena-Ruiz, 2003). Avec les formations qui ont été dispensés à la suite des attentats de janvier 2015, appuyées sur le droit des libertés publiques, une vision inclusive de la laïcité s'est répandue et son influence croît à bas bruit depuis la fin des années 2010 (syndicats majoritaires, *Petit Manuel pour une laïcité apaisée* 2016 ; livre FSU 2021, livre *Vivres*

Libres 2021). Et ce, en dépit de la médiatisation d'auteurs très hostiles à cette évolution (Obin 2021, Ravet 2017) et dans un contexte politique qui n'est pas orienté différemment.

La contribution vise à dessiner ce contexte politique et institutionnel dans sa complexité. Elle permettra d'éclairer l'orientation de l'enquête que nous avons conduite à l'échelle nationale sur la façon dont les jeunes enseignants stagiaires se repèrent dans ces « brouillages de la laïcité » qui marquent le débat français depuis trente ans.

Références bibliographiques :

Cercle des enseignants laïques, avec J. Baubérot, 2016, *Petit Manuel pour une laïcité apaisée*. Paris, La Découverte

Coutouly R., Bechtold E., 2021, *Vivre libres ! Enseigner par le respect et la liberté d'expression*. Ed. Hors Pistes

Devin P., dir., 2021. *La laïcité à l'école. Pour un apaisement nécessaire*. Paris, FSU.

Ferhat I., coord., 2019, *Les foulards de la discorde. Retours sur l'affaire de Creil, 1989*. La Tour d'Aigues, Ed de l'Aube/Fondation Jean Jaurès.

Lorcerie F., 2021, « Chapitre 4. Education et diversité. Le modèle français à la peine » in F. Lorcerie, dir. *Education et diversité. Les fondamentaux de l'action*. Rennes, PUR, p. 73-96.

Martin JP., 2016, *La Ligue de l'enseignement. Une histoire politique (1866-2016)*, Rennes, PUR.

Obin JP., 2020, *Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école*. Paris, Hermann.

Pena-Ruiz H., 2003, *Qu'est-ce que la laïcité ?* Paris, Gallimard.

Ravet, B., 2017, *Principal de collège ou Imam de la République*. Paris, Kero.

Rougier B., 2020, *Les territoires conquis de l'islamisme*. Paris, PUF.

Laïcité : principes affichés, valeurs éprouvées dans les parcours d'étudiants en INSPE.

Geneviève Zoïa, Pr. Ethnologie, INSPE, Université de Montpellier.

Cette communication interroge le caractère éducateur et formateur du parcours d'étudiants en Master Encadrement éducatif en INSPE, via l'analyse des mises à l'épreuve des étudiants et des enseignants, initiées en particulier par le travail prescrit pour obtenir le concours et celui dédié à la réalisation du mémoire, les deux aspects mobilisant les sciences sociales. J'analyse spécifiquement les mises en tension occasionnées dans ce cadre par l'enseignement et la réception du thème de la laïcité, et ce à partir de ma place d'enseignante-chercheuse sociologue dans un INSPE. Le public cible est principalement composé d'étudiants CPE, mais également PE et PLC.

Je m'attacherai à décrire des formes de socialisation à la passivité et à l'hypocrisie produites par l'injonction à se projeter comme agent de la transmission de la laïcité dans le cadre du concours, alors même que ce principe est opacifié par de multiples instrumentalisation, largement confondu avec la notion de « valeurs », et génère une anxiété et une méfiance structurelles. Ce malaise vient résonner avec d'autres dimensions, implicitement considérées par l'institution comme vertueuses et allant de soi, comme l'égalité de tous, le mérite, les bienfaits de la mixité sociale ou du climat scolaire, la confiance, le bien-être... alors même que de nombreuses expériences des étudiants et des stagiaires viennent contredire ces thèmes du concours.

La laïcité comme pratique : des approches différenciées dans les établissements secondaires français

Géraldine Bozec, maîtresse de conférences en sociologie, Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) et Département de sociologie, Université Côte d'Azur, URMIS *Fellow* de l'Institut Convergences Migrations

Depuis le début des années 2000, la vision d'une école française menacée par le communautarisme (Dhume, 2016) et par les idéologies islamistes a gagné de l'ampleur dans les arènes publiques et dans différentes instances intervenant dans l'élaboration des politiques de la laïcité. « Une nouvelle laïcité » s'est ainsi imposée (Beaugé et Hajjat, 2014), définie désormais comme une norme de neutralité et d'invisibilité religieuses s'appliquant non plus seulement aux agents de l'État mais aussi aux élèves. Au-delà du contrôle des expressions religieuses dans l'enceinte scolaire, la laïcité a également été affirmée comme un des éléments clefs des "valeurs de la République" que l'école doit transmettre. Les attentats tragiques qu'a connus la France en 2015 et 2016, et, plus récemment, l'assassinat de l'enseignant Samuel Paty en 2020, ont accentué cette tendance à faire de l'islam une menace pour l'école. Sur le terrain, les conséquences des politiques sécuritaires visant à lutter contre la "radicalisation" se sont fait fortement sentir dans certains contextes, venant parfois transformer le sens que certains agents scolaires accordent à leur métier (Bozec, 2015). Dans le même temps, les définitions gouvernementales de la laïcité ont aussi été contestées de l'intérieur de l'institution scolaire, comme l'ont récemment montré les controverses autour de la campagne publique sur la laïcité lancée en 2021 par le Ministère.

Ma communication sera centrée sur l'expérience des enseignant·e·s des établissements secondaires. A partir de plusieurs enquêtes qualitatives - deux enquêtes menées entre 2015 et 2017, et une autre, actuellement en cours - il s'agira d'analyser les perceptions et les pratiques relatives à la laïcité d'enseignant·e·s en exercice, travaillant dans des contextes sociaux diversifiés (éducation prioritaire, environnement mixte socialement ou plus favorisé). Elle mettra l'accent sur les décalages qui existent entre les débats publics et la politique officielle d'une part, les représentations et les pratiques des enseignant·e·s sur le terrain, d'autre part. Le rôle joué par la formation des enseignant·e·s (initiale et continue) et par la socialisation professionnelle sera un des aspects examinés. La communication mettra à jour les différenciations qui se dessinent entre enseignant·e·s, selon leurs trajectoires et le contexte où ils/elles exercent.

Références bibliographiques :

Beaugé, J., et Hajjat, A., 2014, « Élitisme français et construction du « problème musulman. Le cas du Haut Conseil à l'intégration (1989-2012) », *Sociologie*, vol. 5 n°1, p. 31-59.

Bozec, G., 2015, « Une laïcité qui cherche sa voie. L'après-Charlie dans un lycée "mobilisé" de quartier populaire », *Diversité, VEI*, p. 34-41.

Dhume, F., 2016, *Communautarisme : enquête sur une chimère du nationalisme français*, Paris, Demopolis.

Les CPE fonctionnaires stagiaires musulman·es supposé·es comme tel·les : entre allégeance et crainte des discriminations.

Julien Garric, enseignant à l'INSPE d'Aix-Marseille, docteur en sciences de l'éducation.

L'interdiction du port du voile dans l'espace scolaire en 2004 et les multiples polémiques autour des « atteintes à la laïcité » qui continuent de défrayer la chronique médiatique (Lorcerie & Guimond, 2021), ont impacté durablement les interactions entre les acteurs et actrices de l'Ecole française. La promotion d'une « nouvelle laïcité » (Baubérot, 2014) a construit un clivage entre les tenants d'une laïcité « historique », volontairement pluraliste et inclusive, et les tenants d'une laïcité « stricte » soucieuse de la défense de l'identité française au risque de l'exclusion de la minorité musulmane (Orange, 2016). Ces tensions se situent plus largement dans un contexte où les discours politiques constituent un nouveau syntagme discriminatoire stigmatisant les populations musulmanes ou supposées comme telles comme potentiellement porteuses de « séparatisme » et donc dangereuses pour notre démocratie.

Alors que la peur de l'islamisme devient dans l'espace politico-médiatique une véritable « panique morale », ravivée régulièrement par des enjeux électoralistes, les établissements de l'enseignement secondaire français doivent accueillir le « fracas du monde ». Les discours récurrents assimilant les descendant·es des différentes vagues migratoires post-coloniales à de potentiels dangers pour la République Française impactent les élèves, mais aussi les professionnel·les des établissements scolaires, soumis·es au quotidien à des microviolences racistes de la part de leurs supérieur·es et de leurs pair·es (Dhume, 2021). Les débutant·es construisent leur identité professionnelle exposé·es à ces tensions en même temps qu'ils et elles vivent l'entrée dans le métier comme une épreuve (Barrère, 2017), les plaçant en situation de vulnérabilité.

Pour mettre en lumière les sentiments d'inquiétude des débutant·es de l'Education Nationale issu·es des immigrations post-coloniales, nous compléterons les résultats de notre enquête quantitative qui interroge les regards sur la laïcité d'étudiant·es de deuxième année de master des métiers de l'enseignements de l'éducation et de la formation dans les Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPE) par une enquête qualitative compréhensive se focalisant sur le parcours biographique et l'expérience professionnelle d'étudiant·es CPE fonctionnaires stagiaires se déclarant de confession musulmane ou potentiellement assimilables par leurs origines migratoires à la culture musulmane. Placé·es dans une tension entre leur culture d'origine et leur adhésion de fait à la culture scolaire, ces débutant·es doivent s'arranger avec les « logiques dissonantes » imposées par cette double appartenance (Perier, 2021). Ces enquêté·es, lauréats du concours de recrutement externe, aux épreuves fortement normatives, ont déjà prouvé leur adhésion aux valeurs de la République mais doivent renouveler cette allégeance sur le terrain dans leur activité professionnelle. Nous nous demanderons dans quelle mesure ces individus « discréditables », doivent mener au quotidien dans leurs établissements scolaires des stratégies de « normification » (Goffman, 1975) et comment ces stratégies, mobilisées dans le quotidien de leur entrée dans le métier, pourraient les confronter à l'inquiétude d'une séparation entre un « eux » et un « nous » (Link & Phelan, 2001) les renvoyant à une identité construite dans un processus d'exclusion.

Références bibliographiques :

Barrère, A. (2017). *Au coeur des malaises enseignants*. Armand Colin.

Baubérot, J. (2014). *La laïcité falsifiée*. La Découverte.

- Dhume, F. (2021). École : Les frontières raciales de l'institution et du corps professionnel. *Mouvements*, 107(3), 132- 144.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate : Les usages sociaux des handicaps* (A. Kihm, Trad.). Éd. de Minuit.
- Link, B. G., & Phelan, J. C. (2001). Conceptualizing Stigma. *Annual Review of Sociology*, 27(1), 363- 385. <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.27.1.363>
- Lorcerie, F., & Guimond, S. (2021). Former à la laïcité : Pour une approche procédurale. In F. Lorcerie, *Éducation et diversité : Les fondamentaux de l'action* (p. 351- 368). Presses universitaires de Rennes.
- Orange, V. (2016). Les risques discriminatoires d'un usage strict de la laïcité dans le cadre scolaire. *Les cahiers de la LCD*, 2(2), 99- 118.
- Perier, P. (2021). La raison scolaire des familles immigrées : Entre engagement et distanciation. In F. Lorcerie, *Éducation et diversité : Les fondamentaux de l'action* (p. 203- 2016). Presses universitaires de Rennes.